



Pol-0502

Politique des Droits de l'Homme

Vers. 1 – 2022-07-15



Guldmann™



Contents

2. Responsabilité	2
3. Notre objectif	2
4. Guldmann FACT of LIFE	3
5. Obligations contraignantes (obligations de conformité)	3
6. Politique des Droits de l'Homme	3
7. Performance de la politique de respect des Droits de l'Homme	4
8. Les 17 ODD - Objectifs de développement durable	4
9. Care	4
10. Approbation et signature	5

1. Objectif

L'objectif de notre Code de conduite (Cdc) en matière de Droits de l'Homme est d'envoyer un signal clair et précis indiquant que les Droits de l'Homme internationalement reconnus doivent être respectés tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

2. Responsabilité

La direction générale est chargée de veiller à ce que les politiques du Cdc soient connues et respectées dans l'ensemble de l'organisation et des partenaires externes avec lesquels nous collaborons (fournisseurs et distributeurs, dénommés «Partenaires»). La direction générale est également chargée de prendre des mesures si nous ou nos Partenaires ne respectons pas nos politiques Cdc.

3. Notre objectif

Guldmann – Time to Care

Sous la marque Guldmann, notre objectif principal est d'améliorer l'environnement de travail et les procédures de travail dans les établissements de soins de santé, là où le transfert, le levage et le positionnement, mais aussi la mobilisation et la rééducation, sont des préoccupations majeures.

En outre, notre développement d'un Trainer Module destiné à la réhabilitation précoce par la mobilisation et l'entraînement à la marche contribue à l'amélioration de la santé et du bien-être ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement de travail du personnel de santé.

Stepless – Access for All

Sous la marque Stepless, nous proposons des solutions d'accessibilité. Les produits Stepless permettent aux personnes ayant des difficultés à marcher, aux utilisateurs de fauteuils roulants et à d'autres personnes dépendantes des déplacements en fauteuil roulant d'accéder plus facilement et plus dignement au monde qui les entoure.



4. Goldmann FACT of LIFE

Nos valeurs d'entreprise sont fondamentales et reflètent la culture de toute l'entreprise. Il est donc essentiel d'établir un lien clair entre les valeurs et nos politiques et processus.

FACTEURS de vie Goldmann :

Flexibilité

Nous savons que ce qui peut être juste aujourd'hui peut très bien être faux demain. Nous n'avons pas le monopole de la vérité et agissons en conséquence.

Ambitions

Nous fixons des objectifs élevés et partagés et nous nous efforçons de nous améliorer en permanence.

Compétences

Nous savons de quoi nous parlons. Les compétences et les connaissances de chaque individu constituent notre force commune.

Fiabilité

Nous faisons tout pour que les gens nous fassent confiance, en se faisant confiance les uns les autres.

Les valeurs de Goldmann déterminent notre boussole éthique et nos attentes quant à la manière dont nous, en tant qu'employés de Goldmann, agissons individuellement et en tant qu'organisation.

5. Obligations contraignantes (obligations de conformité)

- Déclaration universelle des Droits de l'Homme des Nations unies
- Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies, notamment
 - Principe 1 : Les entreprises sont invitées à soutenir et à respecter la protection des Droits de l'Homme internationalement reconnus.
 - Principe 2 : S'assurer qu'ils ne sont pas complices de violations des Droits de l'Homme
- Législation applicable dans les pays dans lesquels nous ou nos partenaires exerçons nos activités

6. Politique des Droits de l'Homme

Nous respectons la législation applicable et soutenons les Droits de l'Homme internationalement reconnus, y compris la liberté d'expression, la liberté de religion et la liberté d'association, la lutte contre le racisme, la discrimination, le travail forcé et le travail des enfants. (Notre politique en matière de droits du travail est plus détaillée à ce sujet).

Toutes les filiales du groupe Goldmann sont concernées par la politique susmentionnée et nous attendons de nos Partenaires qu'ils respectent cette politique.

Nous n'acceptons pas les violations des Droits de l'Homme, que ce soit directement dans le cadre de nos activités ou indirectement par l'intermédiaire de nos Partenaires.



Tous les employés de Guldmann sont tenus d'informer immédiatement la direction s'ils ont connaissance d'une violation des Droits de l'Homme au sein de l'organisation ou chez nos Partenaires.

7. Performance de la politique de respect des Droits de l'Homme

Afin d'assurer la cohérence entre nos engagements et leur mise en œuvre concrète, nous avons formalisé et documenté l'ensemble des processus et procédures qui soutiennent nos politiques et nos activités.

Le respect des droits de l'homme constitue un pilier fondamental de notre approche. Il est garanti par des politiques et procédures dédiées à la protection des droits du travail et à la promotion de conditions de travail équitables.

Nous adoptons une démarche proactive et intervenons lorsque la situation l'exige, par exemple dans les cas suivants :

- Guldmann Omsorgsfond (Fondation caritative)
- Parrainage -Navigation
- Dissociation des actes de guerre en Ukraine
- Aide humanitaire et économique à l'Ukraine (pour les employés, les organisations humanitaires et la population ukrainienne en général)
- Investissements sociaux par le biais de dons à des organisations caritatives dans les pays où nous avons des filiales
(Dons à des activités, des organisations ou des projets qui, par leurs actions, offrent à ceux qui sont moins chanceux et dans le besoin avec More Time to Care)

Pour garantir le respect des politiques du Cdc de Guldmann chez nos partenaires, nous avons mis en place un système documenté de gestion et d'audit de nos partenaires.

8. Les 17 ODD – Objectifs de développement durable

La politique de Guldmann en matière de Droits de l'Homme et les activités d'amélioration continue soutiennent en particulier l'ODD n° 8 : Travail décent et croissance économique pour un développement durable.



Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- Création de la Guldmann Academy :
 - veiller à ce que le niveau et l'achèvement de la formation des employés dans l'ensemble de l'organisation soient améliorés
 - formation des distributeurs
- Notre mission est de créer un audit de l' Access for All et Time to Care

9. Care

Chez Guldmann, nous avons développé un système d'audit documenté. Nous l'avons fait pour assurer la conformité entre notre système de gestion, les exigences internes et nos obligations contraignantes et pour déterminer si nos systèmes et processus connexes ont été mis en œuvre et maintenus de manière efficace.



Le système d'audit couvre toutes les parties de notre système de gestion et est renforcé par une équipe d'auditeurs formés et compétents qui vérifient des parties sélectionnées du système régulièrement.

Le système d'audit comprend également un audit systématique de nos Partenaires. Les audits de ces derniers sont établis sur la base d'une analyse des risques des pays dans lesquels nos Partenaires opèrent et où des violations de nos politiques de Cdc sont susceptibles de se produire.

10. Approbation et signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Carsten Guldmann
Président directeur général